

# A Tire d'Aile



Journal gratuit de l'AFDAIM-ADAPEI 11



## Editorial

Chères familles,  
Chers amis,  
Chères personnes accompagnées,

Cette année 2020, si particulière sous influence de la COVID 19, s'est terminée sur une note festive dans le respect des mesures sanitaires. Nos établissements ont pu apporter des moments conviviaux et chaleureux aux personnes accompagnées. Des extraits de ces fêtes se trouvent dans les deux pages consacrées à nos établissements dans ce numéro.

2021 est une nouvelle année qui débute. Notre Association poursuit ses projets pour répondre au mieux aux besoins et demandes des personnes accueillies. A partir de cette année, les personnes en situation de handicap accompagnées dans les établissements et services de l'AFDAIM-ADAPEI 11 peuvent adhérer à l'Association et participer pleinement à ses décisions. Nous sommes dans le cœur de notre Projet Associatif Global «Pour une société inclusive et solidaire».

La COVID 19 continue de rythmer nos vies depuis presque 1 an maintenant avec le port du masque et l'application des gestes barrières, les différents confinements et couvre-feux, et désormais avec le lancement de la campagne de vaccination. Nous sommes toujours mobilisés pour accompagner chacun dans cette situation de crise sanitaire.

Je vous présente tous mes vœux de santé et de réussite ainsi qu'à vos proches.

Restons vigilants et prudents.

Bonne lecture.

**Jean-Paul FREJUS**  
Président de l'AFDAIM-ADAPEI 11

## Dans ce numéro

P. 2 / P. 3

**Actualités**

Point COVID 19  
Convention Gendarmerie

P. 4 / P. 5

**Zoom sur**

Vœux du Président

P. 4 / P. 5

**Vie des établissements**

Fêtes de fin d'année

P. 8

**Agenda**

**Brèves**

**On en parle...**

## L'image du mois ...



**1200 coffrets gourmands offerts par l'Association et les établissements à toutes les personnes accompagnées par l'AFDAIM-ADAPEI 11**

Édité par le Siège AFDAIM-ADAPEI 11

ZI Estagnol - Rue Nicolas Cugnot - 11000 CARCASSONNE

Tél : 04.68.10.25.50 - Fax : 04.68.47.38.00 - [www.afdaim-adapei11.org](http://www.afdaim-adapei11.org)

Directeur de Publication : Cécile SOUTEYRAND - Directrice Générale Adjointe

Rédaction : Direction Générale, établissements

Conception graphique : A-S ALBOUY - Service Communication AFDAIM-ADAPEI 11

Impression Imprimerie Gabelle - Tirage : 1100 exemplaires



Papier 100% recyclé



# Actualités... Act



## Point COVID 19 : dépistages et Vaccination

Le virus de la COVID-19 est toujours présent sur notre territoire. Au quotidien, nous luttons activement contre cette crise sanitaire sans précédent. À l'AFDAIM-ADAPEI 11, l'objectif est clair : assurer la continuité de l'accompagnement des personnes en situation de handicap en toute sécurité.

**L'application de l'ensemble de gestes et mesures de protection barrières reste le plus important pour freiner la diffusion du virus.**

### Quels sont les dépistages effectués ?

La réalisation de dépistage ciblé ou massif participe également à cette lutte contre le virus avec pour objectif une interruption précoce des chaînes de transmission dans nos établissements et services.

### ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC

**Comment ?** : réaliser un test RT-PCR.

**Qui ?** : toute personne accompagnée ou professionnel présentant des symptômes évocateurs ou identifiée comme personne contact d'un cas de COVID-19 (selon les recommandations des « cellules COVID » du secteur sanitaire).

Dépistage collectif dès le premier cas positif détecté dans l'établissement ou service.

### ASSURER LA PRÉVENTION

**Comment ?** : réaliser un test antigénique

**Qui ?** : par exemple pour les professionnels au retour de congés ou avant une prise de poste ou pour les personnes en situation de handicap en amont d'une admission ou d'un retour de congés.

Ces campagnes de prévention sont basées sur le volontariat.

Ainsi, début janvier, au retour des vacances de fin d'année a eu lieu le lancement des tests antigéniques dans les établissements et services de l'AFDAIM-ADAPEI 11.



**Test antigénique sur l'ESAT de Narbonne**



### La vaccination : où en est-on ?

Une stratégie nationale de priorisation des populations à vacciner a été établie.

La population concernée à ce jour est celle des personnes répondant aux premières phases de la stratégie de priorisation des populations à vacciner, c'est-à-dire :

► les résidents d'établissements accueillant des personnes âgées et les résidents en services de longs séjours (EHPAD, USLD...) et les professionnels exerçant dans ces établissements présentant eux-mêmes un risque accru de forme grave/de décès

Puis

► les personnes de 75 ans et plus ;

► les professionnels du secteur de la santé et du médico-social âgés de 50 ans ou plus et/ou présentant une ou plusieurs comorbidité(s).

La vaccination dans les Maisons d'Accueil Spécialisée (MAS) est également priorisée depuis le 18 janvier 2021.

Les 2 MAS de l'AFDAIM-ADAPEI 11 se sont mobilisées afin d'organiser dans les établissements cette campagne de vaccination au plus tôt. **Toutes les personnes accompagnées en MAS peuvent se faire vacciner ainsi que les professionnels de ces établissements âgés de 50 ans ou plus et/ou présentant une ou plusieurs comorbidité(s).**

Le consentement à la vaccination doit être recueilli puisque la vaccination contre la COVID-19 n'est pas obligatoire et résulte du libre choix de chacun.

Le recueil du consentement se fait dans le cadre du droit et des règles habituelles, connues et pratiquées par les médecins : délivrance d'une information loyale, claire et appropriée, respect du consentement libre et éclairé de la personne.

Les personnes qui le souhaitent peuvent désigner par écrit une personne de confiance pour les accompagner lors de la consultation pré-vaccinale et participer, si besoin, au recueil du consentement. De plus, depuis le 14 janvier, **des catégories de personnes à très haut risque ont été identifiées comme très haute priorité pour la vaccination en sus des priorisations indiquées ci-dessus** (prise en compte des facteurs de risque individuel au-delà du critère d'âge qui demeure prépondérant).

Il s'agit des patients :

- atteints de cancers et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie;
- atteints de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés ;
- transplantés d'organes solides ;
- transplantés par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques ;
- atteints de poly-pathologies chroniques et présentant au moins deux insuffisances d'organes ;
- atteints de certaines maladies rares et particulièrement à risque en cas d'infection (liste spécifique établie par le COS et les filières de santé maladies rares) ;
- atteints de trisomie 21.

Compte-tenu de la nécessité de s'assurer du respect des critères médicaux, **ces patients devront avoir une prescription médicale de leur médecin traitant pour bénéficier de la vaccination sans critère d'âge dans les centres de vaccination.**



**Vous pouvez retrouver sur le site [www.santebd.org](http://www.santebd.org), des informations adaptées en FALC pour les personnes en situation de handicap intellectuel.**

## Pourquoi se vacciner ?

- ▶ Etre vacciné permet de se protéger contre une maladie qui peut tuer.
- ▶ Les tests sur les volontaires ont montré que le vaccin était à la fois sûr et efficace : il assure une protection de 95% contre la COVID-19, y compris les formes graves.
- ▶ Le vaccin a été autorisé par l'Agence Européenne du médicament (EMA).
- ▶ Il y a plus de bénéfices à se faire vacciner que de risques liés aux éventuels effets secondaires.

## Convention avec la gendarmerie

En 2018, le président de l'Unapei a signé avec le directeur général de la gendarmerie nationale, une convention pour rendre le service public de la gendarmerie pleinement accessible aux personnes en situation de handicap intellectuel.

Au fur et à mesure des conventions ont été signées dans les départements entre les groupements de gendarmerie et les associations locales.

Ainsi dans l'Aude, la convention vient d'être signée entre l'Afdaim-Adapei 11, l'Apajh 11, l'Udaf 11 et les unités du Groupement Gendarmerie Départemental.

Les objectifs sont de :

- préparer et former les personnels de la gendarmerie nationale appelés à être en contact avec les usagers, quelque soient les modalités et le contexte de contact, aux particularités des personnes en situation de handicap intellectuel ou psychique – labelliser cette sensibilisation afin de rendre visible sur les lieux d'accueil du public, l'accessibilité des services de la gendarmerie aux personnes en situation de handicap intellectuel ou psychique;
- prendre en compte la spécificité, les besoins et l'environnement des personnes en situation de handicap intellectuel ou psychique dans le traitement judiciaire des procédures, en particulier lorsqu'elles sont victimes d'infractions pénales;
- permettre aux personnes en situation de handicap intellectuel ou psychique de découvrir et mieux appréhender le rôle des services de gendarmerie;
- permettre aux personnes en situation de handicap intellectuel ou psychique d'accéder à des séances de sensibilisation et de prévention adaptées;
- consolider les liens de proximité, de partenariat et de connaissance mutuelle entre les établissements et services du médico-social et les unités du GGD 11.



## Voeux du Président de l'AFDAIM-ADAPEI 11

“ Mesdames et Messieurs,

Ce premier Conseil d'Administration de l'année par tradition se terminait par une présentation des vœux suivie du verre de l'amitié. La conjoncture actuelle nous a contraints de l'annuler.

Permettez-moi de vous adresser, ainsi qu'à vos proches, des vœux de bonne santé pour 2021.

J'évoquerai 2020 rapidement.

Pourtant elle restera gravée dans nos mémoires car notre façon de vivre en est transformée avec son lot de nouveautés : les masques, les tests, le gel, deux confinements et un couvre-feu.

Soyons tout simplement soulagés d'être ici.

La Gouvernance et la Vie Associative en ont subi des conséquences : arrêt des Conseils d'Administration, des bureaux, suppression de la célébration des 65 ans de l'AFDAIM-ADAPEI 11, report de l'Assemblée Générale, arrêt de "l'Opération Brioches". Heureusement l'été est venu nous amener une courte accalmie.

Nous avons tout de même pu valider le Projet Associatif Global pour les 5 années à venir. L'Assemblée Générale Extraordinaire a permis d'adopter la transformation des statuts de l'Association qui permettra aux personnes accompagnées de devenir adhérentes.

Nous avons également retravaillé les délégations de la Présidence vers la Direction Générale et ensuite vers les Directions d'établissements.

J'adresse en votre nom, des remerciements sincères et chaleureux à tous ceux qui ont gardé sereinement la gestion de notre association en mettant leurs compétences à l'attention des personnes handicapées accompagnées dans nos établissements et services.

Mais soyons optimistes au regard de 2021 qui nous amènera un lot de nouvelles réalisations.

Les deux foyers sur Pennautier (la Canarde) seront pour le premier en phase d'occupation et pour le second en construction.

Sur Leucate, des transformations importantes seront entreprises.

Sur le Quatorze, de nombreux projets vous seront présentés.

Si le Conseil Départemental nous suit, nous verrons alors une unité de 12 places de foyer de vie sur Limoux.

Une nouvelle gestion des places en hébergement nous permettra une adaptation dans le respect des demandes des personnes.

Pour nos IME, des projets nouveaux viendront apporter une offre de service répondant aux demandes actuelles des parents.

2021 sera l'année 1 de l'engagement des personnes handicapées dans l'adhésion et la gestion de l'association, nous pourrons alors apprécier notre promesse « **pour eux mais avec eux** ».

2021 sera aussi l'année 1 de la mission hautement importante du Directeur Général à qui nous renouvelons notre confiance.

2021 sera, nous l'espérons tous, la fin de cette crise sanitaire afin de pouvoir nous projeter dans un avenir plus lointain.

”

**MEILLEURS VŒUX A L'AFDAIM-ADAPEI 11**

**Jean-Paul FREJUS**  
**Président de l'AFDAIM-ADAPEI 11**



## **Les Voeux du Président**



**Le Président de l'AFDAIM-ADAPEI 11, Monsieur Jean-Paul FREJUS a présenté ses voeux pendant le premier Conseil d'Administration de 2021.**

**Ce Conseil d'Administration a eu lieu le mardi 19 janvier 2021.**

**Cette année, à cause de la COVID 19, il n'y avait pas d'invités.**

**Le Président souhaite une bonne santé à tout le monde en 2021.**

**Le Président a rappelé les choses importantes en 2020 :**

- la COVID a perturbé des événements de l'Association : l'annulation des 65 ans de l'AFDAIM-ADAPEI 11, le report de l'Assemblée Générale et l'annulation de l'Opération Brioches.**
- avec la COVID, les gestes barrières et le masque sont obligatoires.**
- avec les nouveaux statuts de l'Association les personnes handicapées peuvent adhérer à l'AFDAIM-ADAPEI 11.**
- le Projet Associatif Global a été validé.**

**Le Président remercie le travail des professionnels face à la COVID 19.**

**Pour 2021, le Président annonce de nouvelles réalisations :**

- 2 foyers sur Pennautier.**
- des travaux sur Leucate.**
- des projets sur le site du quatorze.**
- des projets pour les IME.**

**2021 est la première année où les personnes handicapées peuvent s'engager dans l'Association.**

**2021 est une année importante pour le nouveau Directeur Général.**

**Le Président espère la fin de la COVID en 2021.**

**Meilleurs voeux.**



# Vie des établissements.

## Les ESAT Centre : Limoux, Pennautier, Rieux-Minervois

ESAT de Pennautier



ESAT de Limoux



Les repas de Noël se sont déroulés dans les 3 ESAT de Limoux, Pennautier et de Rieux-Minervois dans les meilleures conditions d'hygiène.

Ces moments festifs ont été l'occasion de remettre des médailles du travail argent à Mme Anne TISSERAND, M. Sébastien MACH et M. François RÉMY de l'ESAT de Pennautier; et ainsi qu'à Mme Séverine GARY, Mme Pascale ARNAUDIES, M. Thierry ALARY, et M. Jean-Pascal LAMY de l'ESAT de Limoux.

Ce fut également l'occasion de souhaiter une bonne retraite à André AGRES de l'ESAT de Limoux.

Ces moments chaleureux ont été appréciés de tous.

ESAT de Rieux-Minervois



## SESSAD de Pennautier

Le 16 décembre dernier, les jeunes du SESSAD AFDAIM-ADAPEI 11 ont pu participer, cette année encore, à la fête de Noël. Afin de respecter les mesures sanitaires, le nombre de participants a été limité; les familles n'ont donc pu être présentes. Les enfants ont passé un excellent moment grâce à l'intervention d'un groupe de danseuses et de musiciens venus interpréter des rythmes africains. L'association Carcassonnaise « Yakassé Mé » a offert aux jeunes un moment de spectacle à la fois visuel, sonore et tactile. Celui-ci s'est déroulé en plusieurs parties, d'abord avec un moment de découverte des danses et des musiques africaines, puis avec un moment participatif. Les jeunes ont été invités à danser et à toucher et jouer avec les instruments de musique. Tous semblaient heureux et surpris par ce moment inédit qui s'est conclu par un goûter gourmand et partagé.

**« La musique était bien. C'était trop cool. J'ai aimé danser. Bonne année, Mesdames et Messieurs »** R.

**« C'était beau. Merci. J'ai aimé danser. J'aimerais recommencer »** N.

**« J'ai fait du rythme sur un tambour, j'ai aimé »** M.

**« C'était bien, j'ai aimé jouer avec les instruments »** E.

**« Le sapin était beau. Il y avait beaucoup de bruit. Ça fait un peu peur au début »** I.

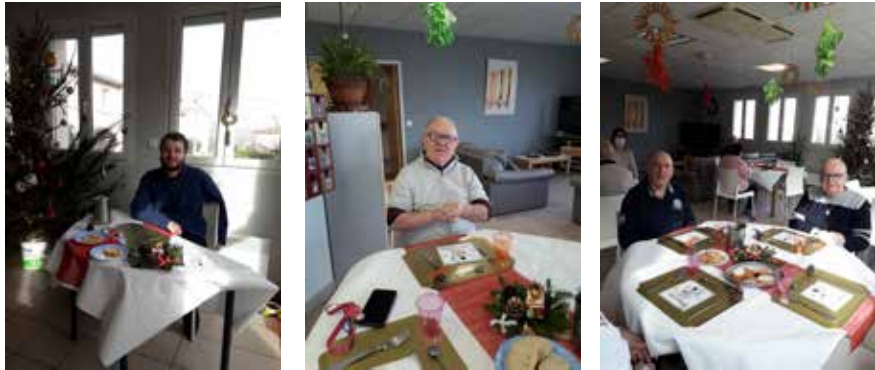
**« J'ai préféré le djembé. Le musicien a dit que j'étais fort pour refaire un rythme. J'ai aimé aussi danser, il fallait bouger tout le corps. Je voudrais qu'ils reviennent l'année prochaine »** J.

Le groupe « Yakassé Mé » a tenu à exprimer leur joie et leur satisfaction d'avoir partagé cette expérience avec les enfants.



# Fêtes de fin d'année

## Foyer de Limoux



Les résidents de l'Unité Personne Handicapée Vieillissante et du Centre d'Accueil de Jour de Limoux ont participé au repas de Noël du lundi 21 décembre midi. C'est un traiteur qui leur a préparé un délicieux menu gastronomique et gourmand pour leur plus grand bonheur.

Dans le cadre de l'internat (Foyer Hébergement et Personne Handicapée Vieillissante) les résidents se sont offerts un petit cadeau, ils étaient ravis.



## Foyer de Narbonne

Le 18 décembre dernier s'est déroulé sur le site du Quatorze à Narbonne un marché de Noël ouvert à tous et proposé par les foyers du Pôle Est.

Au détour des divers stands, nous pouvions découvrir le travail et le sens artistique des résidents : peinture sur poterie, support photos, sablés, couture, créations en bois flotté, avec des bouchons en liège, des bougeoirs...



Un stand pour se restaurer avec crêpes et boissons chaudes, nous réchauffait le cœur en ces temps difficiles où retrouver du contact, en respectant les gestes barrières. Il a été très apprécié par chacun.

Une ambiance chaleureuse au sein de ce marché qui sera à renouveler les prochaines années !



## MAS de Montredon

Malgré les circonstances les employés de la Mas Pech de Montredon ont tenu à conserver l'esprit des festivités de Noël et ils se sont attachés à décorer chacune des unités, pour que les résidents puissent profiter au mieux de cette période de Noël.

Nous retrouvons donc les grands classiques de Noël du calendrier de l'avant, au sapin ainsi que des cadeaux.

Le personnel éducatif rivalise d'ingéniosité afin de pouvoir décorer au mieux les unités de vie des résidents tout en prenant en compte le handicap de chacun comme la décoration des plafonds pour les personnes alitées.

# Agenda... Brèves ... on en parle...



## Agenda

12 janvier : Bureau

19 janvier : Conseil  
d'Administration

2 février : Bureau

24 février : Assemblée  
Générale Unapei Occitanie



## Les brèves

### Rentrée pour les enfants de l'UEEA

Le mercredi 14 octobre 2020 a eu lieu la présentation l'Unité d'Enseignement Élémentaire Autiste et la signature entre toutes les parties officialisant sa création sur l'Ecole Jules FERRY de Carcassonne. Le lundi 2 novembre, les enfants ont fait leur rentrée.



### Mobilisation des Directions Générales des Associations Médico-sociales de l'Aude

Les directeurs généraux des 4 associations médico-sociales du département (USSAP, A3S, APAJH, AFDAIM-ADAPEI 11) totalisant plus de 3500 salariés sur le territoire audois ont dénoncé lors d'une conférence de presse le 16 décembre dernier, l'exclusion du secteur médico-social du Ségur de la Santé. Alors que face à la crise, les personnels ont répondu présents, assurant la continuité de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, ces mêmes personnels ne sont pas concernés par la revalorisation mensuelle des salaires de 183 euros net contrairement aux personnels des établissements de soin et EHPAD.



Monsieur Jean-Marie GORIEU, Directeur Général de l'AFDAIM-ADAPEI 11, Madame Sylvie BONETTO, Directrice Générale de l'USSAP, Madame Soazig JEGOU-LE BRIS, Directrice Générale de l'A3S, et Monsieur Bruno RONDET, Directeur Général de l'APAJH 11

## On en parle...

### L'Indépendant

14/10/2020 - Carcassonne

«L'école Jules FERRY ouvre une  
classe spécialisée pour les  
enfants autistes"»

### L'Indépendant

26/10/2020 - Carcassonne

«Aude : une convention pour  
l'accès des personnes en situation  
de handicap au dépistage du  
cancer) ...»

### L'Indépendant

17/12/2020 - Limoux

"Santé : 3500 salariés audois du  
handicap oubliés du Ségur"